



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE PARIS

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 95 - JUIN 2012**

# SOMMAIRE

## **75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris**

Arrêté N °2012178-0001 - Arrêté de délégation de signature du 26 juin 2012 pris  
au titre de l'article R. 6147-10 du code de la santé publique .....

1





PREFECTURE PARIS

## **Arrêté n ° 2012178-0001**

**signé par Directeur du groupe hospitalier Necker Enfants malades  
le 26 Juin 2012**

**75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris**

Arrêté de délégation de signature du 26 juin  
2012 pris au titre de l'article R. 6147-10 du  
code de la santé publique

**Arrêté de délégation de signature  
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Arrêté n° 2012 -

Le directeur par intérim du groupe hospitalier Necker-Enfants Malades,

Vu le décret du 23 septembre 2010 portant nomination de la directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et D. 6143-33 à D. 6143-35,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n° 2011-0072 DG fixant les matières déléguées par la directrice générale de l'AP-HP aux directeurs des groupes hospitaliers par intérim et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté directorial n° 2010-285 portant nomination de Monsieur Serge Morel aux fonctions de directeur par intérim du groupe hospitalier Necker-Enfants Malades,

Vu l'arrêté directorial n° 2010-295 portant nomination de directeurs adjoints au groupe hospitalier Necker-Enfants Malades,

**A R R E T E**

**ARTICLE 1er :**

Délégation générale de signature est donnée à Madame Sylvie Escalon, Directrice du groupe hospitalier adjointe, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion du groupe hospitalier Necker-Enfants Malades, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté DG n° 2011-0072 susvisé.

**ARTICLE 2 :**

Délégation de signature est donnée à :

- Monsieur Mohamed Benrejdal, Chargé de mission, Directeur du Système d'Information, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe D de l'arrêté DG n° 2011-0072 susvisé ;
- Madame Laure Boquet, Directrice-adjointe chargée de la Direction des Finances et de la Recherche, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C et G de l'arrêté DG n° 2011-0072 susvisé ;
- Madame Sabine Dupont, Directrice-adjointe chargée de la Direction des Ressources Humaines, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B et G de l'arrêté DG n° 2011-0072 susvisé ;

- Madame Elisabeth Guillaume, Directrice-adjointe chargée de la Direction des Affaires Médicales, de la Qualité et des Relations avec les Usagers, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A et G de l'arrêté DG n° 2011-0072 susvisé et, par intérim, en l'absence de Madame Marie Laurent-Deugnier, de la Direction des Achats, de la Logistique et du Développement Durable, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C et F de l'arrêté DG n° 2011-0072 susvisé ;
- Madame Marie Laurent-Deugnier, Directrice-adjointe chargée de la Direction des Achats, de la Logistique et du Développement Durable, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes C et F de l'arrêté DG n° 2011-0072 susvisé ;
- Madame Fabienne Marion, Coordonnatrice générale des soins, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A et B de l'arrêté DG n° 2011-0072 susvisé ;
- Monsieur Laurent Villard, Chargé de mission, Directeur des Investissements, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de sa direction et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe F de l'arrêté DG n° 2011-0072 susvisé.

### ARTICLE 3 :

En cas d'empêchement de Madame Laure Boquet, Directrice adjointe chargée de la Direction des Finances et de la Recherche, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Madame Séverine Delalande, Attachée d'administration hospitalière, Adjointe à la Directrice adjointe chargée de la Direction des Finances et de la Recherche, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de la direction de Madame Laure Boquet ;

En cas d'empêchement de Madame Sabine Dupont, Directrice adjointe chargée de la Direction des Ressources Humaines, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Madame Christine Rouzeau, Attachée d'administration hospitalière, Adjointe à la Directrice adjointe chargée de la Direction des Ressources Humaines, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de la direction de Madame Sabine Dupont ;

En cas d'empêchement de Madame Elisabeth Guillaume, Directrice-adjointe chargée de la Direction des Affaires Médicales, de la Qualité et des Relations avec les Usagers, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Madame Nathalie Siedlarz, Attachée d'administration hospitalière chargée du Bureau du Personnel Médical, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de la direction de Madame Elisabeth Guillaume ;

En cas d'empêchement de Madame Marie Laurent-Deugnier, Directrice adjointe chargée de la Direction des Achats, de la Logistique et du Développement Durable, et de Madame Elisabeth Guillaume lorsqu'elle assure l'intérim de cette direction, ou en cas de vacance de leurs fonctions, délégation est donnée à :

- Madame Sophie Kerambellec, Ingénieur, Adjointe à la Directrice adjointe chargée des Achats, de la Logistique et du Développement Durable, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de la direction de Madame Marie Laurent-Deugnier ;
- Madame Béatrice Astié-Duthois, Attachée d'administration hospitalière, Adjointe à la Directrice adjointe chargée des Achats, de la Logistique et du Développement Durable, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de la direction de Madame Marie Laurent-Deugnier ;

En cas d'empêchement de Monsieur Laurent Villard, Chargé de mission, Directeur des Investissements, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Madame Nathalie Vernhes, Attachée d'administration hospitalière, chargée du suivi des marchés et des finances à la Direction des Travaux, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de la direction de Monsieur Laurent Villard.

#### **ARTICLE 4 :**

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté DG n° 2011-0072 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

##### **A. aux administrateurs de garde en premier :**

- Madame Laure Boquet, Directrice adjointe chargé de la Direction des Finances et de la Recherche,
- Madame Hélène Coulonjou, Directrice adjointe, exerçant principalement ses fonctions hors du groupe hospitalier Necker-Enfants Malades,
- Madame Sabine Dupont, Directrice adjointe chargée de la Direction des Ressources Humaines,
- Madame Sylvie Escalon, Adjointe au directeur, Directrice adjointe chargée de la Direction de la Stratégie, des Projets et du Projet Laennec,
- Madame Elisabeth Guillaume, Directrice Adjointe chargée de la Direction des Affaires Médicale, de la Qualité et des Relations avec les Usagers,
- Madame Marie Laurent-Deugnier, Directrice adjointe chargée de la Direction des Achats, de la Logistique et du Développement Durable,
- Madame Fabienne Marion, Coordinatrice générale des Soins,
- Madame Laurence Vo-Dinh, Directrice adjointe exerçant principalement ses fonctions hors du groupe hospitalier Necker-Enfants Malades ;

##### **B. aux administrateurs de garde en second :**

- Madame Béatrice Astié-Duthois, Responsable des Services Economiques,
- Madame Sandrine Bréard, Adjointe au Responsable du service de la Gestion Administrative des Patients,
- Madame Nadine Durand, Responsable du service de la Gestion Administrative des Patients,
- Madame Valérie Franvil, Régisseur,
- Monsieur Patrick Littauer, Responsable des Affaires Générales,
- Madame Christine Rouzeau, Adjointe à la Directrice des Ressources Humaines,
- Madame Nathalie Siedlarz, Responsable du service du Personnel médical,
- Monsieur Eric Valin, Responsable de la Gestion des carrières et du Budget à la Direction des Ressources Humaines.

#### **ARTICLE 5 :**

L'arrêté n° 2012061-0002 de délégation de signature du 1<sup>er</sup> mars 2012 est abrogé.

#### **ARTICLE 6 :**

Le directeur par intérim du groupe hospitalier Necker-Enfants Malades est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs du département de Paris.

Fait à Paris,  
Le 26 juin 2012

  
Serge Morel